

PROGRAMME DE TRAVAIL 2022-2024

DE L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TENDANCES ADDICTIVES BILAN ET PERSPECTIVES

SOMMAIRE

Liste des sigles	4
Synthèse	6
Introduction	7
Cadre d'élaboration d'un programme d'activité triennal	10
Une structure générale des activités découpée en trois blocs	10
Une programmation pluriannuelle : pour quoi faire ?	11
Présentation de la démarche de consultation	12
Bilan de la phase de réflexion et de consultation	13
Apports des travaux de l'OFDT	13
Principaux axes des recommandations de recherche	13
Enjeux et thématiques d'étude identifiés comme prioritaires	15
Rendre compte de la diversité des problématiques liées à l'usage d'alcool	15
Analyser l'offre de soins et les filières de prise en charge sociosanitaire	16
Développer un dispositif d'enquête spécifique auprès des étudiants et des jeunes adultes	16
Améliorer la connaissance de l'offre et des marchés	17
Politiques publiques des drogues : variations nationales et comparaisons internationales	17
Investir la thématique des addictions sans produit	18
Cinq axes stratégiques pour la période 2022-2024	19
Axe 1 : Assurer une mesure régulière des comportements d'usage de drogues et des conduites addictives	20
Consolider le dispositif d'enquêtes en population générale (jeunes et adultes), avec une attention aux contextes de consommation et aux profils sociaux des usagers	20
Mettre régulièrement à disposition les données de suivi sur le site Internet	20
Développer les approches descriptives ciblées par groupe de population	21
Axe 2 : Décrire les trajectoires et les parcours de soins des usagers de drogues	21
Décrire les trajectoires et les carrières d'usage (entrées et sorties des consommations, installation dans des habitudes d'usage)	21
Étudier les parcours de soins	22
Appréhender la question du non-recours aux soins	22

Axe 3 : Améliorer la connaissance de l'offre et des marchés des drogues	22
Développer un système d'indicateurs de suivi de l'offre	22
Assurer une veille des dynamiques d'offre et des produits en circulation sur les marchés illicites	23
Développer la connaissance des acteurs de l'offre	24
Axe 4 : Rendre compte des conséquences sociosanitaires liées aux drogues et aux addictions et analyser les conditions de mise en œuvre et l'impact des réponses publiques	24
État des lieux des dommages sanitaires et sociaux occasionnés par les drogues et les conduites addictives	24
Offre de soins et filières de prise en charge sociosanitaire	24
Suivre l'évolution des politiques publiques en France	25
Axe 5 : Renforcer la veille internationale et les approches comparatives	25
Contribuer aux travaux de l'EMCDDA	25
Développer les coopérations internationales (notamment dans le cadre du REITOX)	26
Intégrer les comparaisons internationales dans les études	26
Programmation 2022-2024	27
Projets inscrits dans le programme de travail 2022-2024	27
Formats de valorisation des travaux de l'OFDT	31

LISTE DES SIGLES

AFD	Amende forfaitaire délictuelle
ANJ	Autorité nationale des jeux
ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARAMIS	Attitudes, Représentations, Aspirations et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives
ASTRACAN	Analyse STRAtégique des politiques du CANnabis
ASUD	Association d'autosupport des usagers de drogues
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques
CASD	Centre d'accès sécurisé aux données
CBD	Cannabidiol
CEA	Conduite en état alcoolique
CEIP-A	Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance addicto-vigilance
Cépi-DC	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (Inserm)
CESDIP	Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CIPPAL	Comparaison Internationale des Politiques Publiques de contrôle de l'accès, de la vente et du marketing des ALcools
CJC	Consultations jeunes consommateurs
CNAM-TS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CONSTANCES	CONSULTANTs des Centres d'Examens de Santé (nom de la cohorte)
CS	Collège scientifique
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DCC	Drogues, chiffres clés
DEI	Drogues, enjeux internationaux
DGCCRF	Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects
DGESCO	Direction générale de l'enseignement scolaire
DGS	Direction générale de la santé
DREES	Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques des ministères sociaux
DSNJ	Direction du service national et de la jeunesse
EHESP	École des hautes études en santé publique
ELFE	Étude longitudinale française depuis l'enfance (nom de la cohorte)
EMCDDA	European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction/Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
EMOA	Étude sur les médicaments opioïdes antalgiques
ENa-CAARUD	Enquête nationale sur les usagers des CAARUD
EnCLASS	Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances
ERASM	Estimation par recoupement et appariement des surdoses mortelles
EROPP	Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes

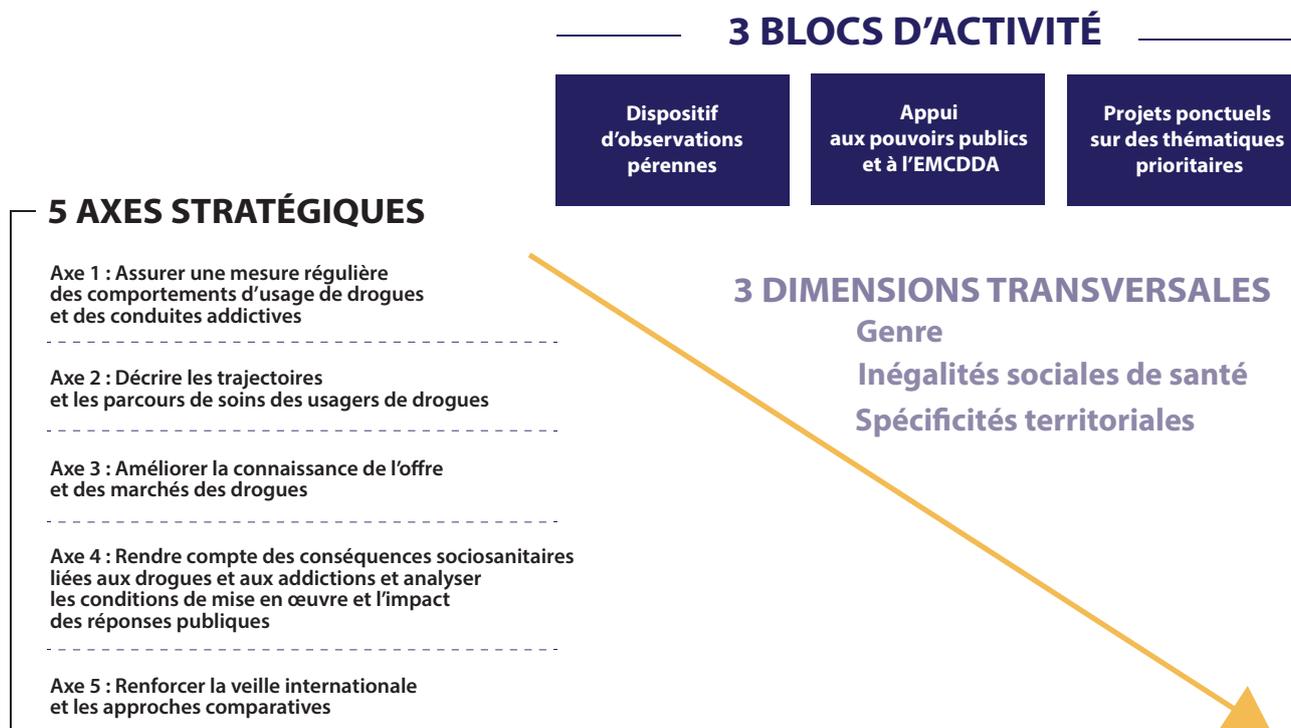
ESCAPAD	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense
ESPAD	European School Project Survey on Alcohol and other Drugs
ESSPRI	Enquête sur la santé et les substances en prison
ETP	Emplois en équivalents temps plein
FdJ	La Française des jeux
FFA	Fédération française d'addictologie
FLCA	Fonds de lutte contre les addictions
FNORS	Fédération nationale des observatoires régionaux de santé
GIP	Groupement d'intérêt public
HBSC	Enquête Health Behaviour in School-Aged Children
ILS	Infraction à la législation sur les stupéfiants
Ined	Institut national d'études démographiques
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de santé et de la recherche médicale
IReSP	Institut de recherche en santé publique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
JAH	Jeux d'argent et hasard
MDM	Médecins du monde
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MedSPAD	Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs
Mildeca	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MSO	Médicament de substitution aux opioïdes
NOVURC	Nouveaux visages des usagers réguliers de cannabis
NPS	Nouveaux produits de synthèse
OFAST	Office anti-stupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PMU	Pari mutuel urbain
RECAP	Recueil commun sur les addictions et les prises en charge
REITOX	Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies
SCL	Service commun des laboratoires
SDSE	Sous-direction des statistiques et des études - Ministère de la justice
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances
SNDS	Système national des données de santé
SNIIRAM	Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie
SNPS	Service national de police scientifique
SpF	Santé publique France
SSMSI	Service statistique ministériel de la sécurité intérieure
TABATRAJ	Trajectoires de consommation et de sortie du tabagisme
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues
TSO	Traitements de substitution aux opioïdes
TUPSALCO	Trajectoires d'usages et parcours de soin : regards croisés des professionnels et des usagers d'alcool
UMJ	Unité médico-judiciaire

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) est un groupement d'intérêt public (GIP), réunissant l'État (Mildeca et 11 départements ministériels) et la fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS), chargé de centraliser, de produire et de diffuser des connaissances scientifiques sur les drogues qui font l'objet d'usages licites et illicites, les comportements d'usage et les addictions. L'OFDT est également le point focal national de l'Agence européenne des drogues (EMCDDA).

Après 25 ans d'activité, marqués par une production d'enquêtes régulière et l'adaptation de son champ d'observation aux évolutions des usages et des conduites addictives (avec, en particulier, l'intégration des jeux d'argent et de hasard dans son périmètre d'observation depuis 2020), l'OFDT intègre désormais dans son appellation officielle l'étude des tendances addictives.

Les transformations du champ des drogues et des addictions et les enjeux d'observation et d'analyse émergents imposaient de consolider les enquêtes pérennes mises en œuvre par l'observatoire et d'adapter le dispositif d'information aux évolutions nécessaires. Menée avec l'appui du collège scientifique de l'OFDT (renouvelé en 2021), l'élaboration du programme de travail triennal de l'OFDT (2022-2024) s'est appuyée sur une large consultation, auprès de ses instances de gouvernance, de ses partenaires institutionnels et des experts, chercheurs et acteurs du champ des drogues et des conduites addictives, ce qui a permis de définir des axes de travail et des priorités thématiques à l'horizon de trois ans.

La réflexion autour des priorités d'observation répondant aux besoins de connaissance pour la période 2022-2024 est présentée en détail dans ce document. Ces orientations ont été approuvées par le collège scientifique et l'assemblée générale du GIP en mars 2022. Dans ce programme de travail triennal, l'OFDT pose 5 axes stratégiques, auxquels répondront son dispositif d'observations pérennes, son activité d'appui aux pouvoirs publics et à l'EMCDDA, ainsi que les projets ponctuels menés sur les thématiques identifiées comme prioritaires. L'architecture de ce programme de travail 2022-2024 de l'OFDT distingue ainsi trois blocs d'activité, cinq axes stratégiques et trois dimensions transversales d'analyse – le genre, les inégalités sociales de santé et les spécificités territoriales –, résumés dans le schéma ci-dessous.



INTRODUCTION

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) est un groupement d'intérêt public (GIP) fondé en 1993 (sous le nom d'Observatoire français des drogues et des toxicomanies), chargé de centraliser, de diffuser et de produire des connaissances scientifiques sur les drogues, les comportements d'usage de drogues et les conduites addictives.

Drogues faisant l'objet d'usages licites (alcool, tabac, médicaments psychotropes) ou illicites (classées comme stupéfiants), mais aussi produits détournés de leur usage à des fins psychoactives et, plus récemment, conduites addictives (jeux d'argent et de hasard, jeux vidéo) : l'OFDT assure, sur ces sujets, une production scientifique et une veille continues, afin de documenter les phénomènes d'offre et de marchés, de mesurer les niveaux de consommation et d'usage, d'apporter des éléments de compréhension de ces comportements d'usage et, *in fine*, de fournir des éléments utiles pour éclairer les décideurs publics en France (voir encadré « À propos de l'OFDT »).

Au fil de ses 25 ans d'activité, l'OFDT a connu de nombreuses évolutions. Tout d'abord, son champ d'observation s'est élargi, intégrant de nouveaux produits, de nouveaux comportements mais également de nouvelles perspectives d'analyse (politiques publiques, veille internationale). Pour répondre à de nouveaux défis d'observation, selon une approche pluridisciplinaire, son équipe s'est diversifiée et restructurée, à la faveur d'une réorganisation interne, en mars 2020, qui a créé deux unités scientifiques et un secrétariat général.

En 2021, le collège scientifique (CS) de l'Observatoire, qui compte 20 membres, a été renouvelé à la suite d'un appel à candidatures qui a permis de choisir des chercheurs issus de diverses disciplines, reconnus dans leur domaine. Le nouveau président de ce collège scientifique, Fabien Jobard (directeur de recherche au CNRS), est chercheur en sciences sociales (politiste et sociologue), ce qui témoigne du souci de l'Observatoire de privilégier une approche globale, intersectorielle et pluridisciplinaire des phénomènes de drogues.

Plus généralement, l'OFDT s'est transformé au gré de divers changements institutionnels. Après avoir été reconnu comme GIP à durée indéterminée en 2018, marquant son installation dans le paysage des opérateurs publics à vocation scientifique, il a vu son périmètre étendu aux jeux d'argent et de hasard (JAH) le 1er juillet 2020.

L'élargissement de ses prérogatives explique le choix de changer le nom de l'établissement en 2022, pour y inclure officiellement la notion de « tendances addictives ».

Afin de capitaliser sur ces évolutions tout en privilégiant une démarche prospective, l'OFDT a conduit, tout au long de l'année 2021, une réflexion sur ses perspectives d'activité dans un horizon triennal (2022-2024). Les conditions d'élaboration du présent programme d'activité sont conformes à celles prévues par la convention constitutive modifiée du 28 juin 2021 de l'OFDT¹.

L'objet de la réflexion engagée était, avant tout, d'**identifier les enjeux de connaissance** auxquels l'OFDT a vocation à répondre, mais aussi les **possibilités de partenariats institutionnels et scientifiques**, dans un contexte de **recomposition du champ des addictions**.

1. Article 20 de la Convention constitutive/Programme de travail : « Le programme de travail définit le cadre général de l'activité de l'Observatoire en prenant en compte le plan pluriannuel du gouvernement relatif à la lutte contre les drogues et les conduites addictives. Pour ce faire, la direction de l'OFDT engage une concertation avec les membres du groupement. À l'issue de cette concertation, l'OFDT soumet un projet à l'approbation de l'assemblée générale après avoir recueilli l'avis du collège scientifique. En outre, la participation de membres du groupement à la conduite de certains projets, seuls ou en liaison avec des tiers, fera l'objet – au cas par cas – d'un contrat particulier conclu entre le groupement, le(s) membre(s) et éventuellement les autres participants extérieurs. Chaque contrat pourra préciser la nature des travaux, le délai d'exécution, le financement et, le cas échéant, les dispositions en matière de publication, de propriété et d'exploitation des résultats ».

Depuis la création de l'OFDT, en effet, **le champ institutionnel des drogues et des conduites addictives s'est complexifié, de même que le nombre d'acteurs publics et privés mobilisés par ces questions**, démultipliant les sources d'information et les interlocuteurs institutionnels : outre la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), les ministères fondateurs du GIP, ou encore l'Autorité nationale des jeux (ANJ), un secteur médico-social, associatif et hospitalier, spécialisé en addictologie, s'est affirmé depuis les années 1980-1990 avec la création de fédérations et d'associations professionnelles dans le secteur de l'addictologie (Fédération Addiction, Addictions France, Fédération française d'addictologie/FFA), aux côtés d'un nombre croissant de services hospitaliers spécialisés en addictologie.

En parallèle, **le nombre d'organismes producteurs de données et de sources d'information s'est notablement accru.**

Parmi les **partenaires les plus réguliers** de l'OFDT, on peut citer les services statistiques ministériels (Service statistique ministériel de la Sécurité intérieure/SSMSI, sous-direction des statistiques et des études du Ministère de la justice/SDSE, etc...), la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques des ministères sociaux/DREES, les agences de santé (Santé publique France, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé/ANSM), le réseau d'addictovigilance (centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance/CEIP-A), les services spécialisés du Ministère de l'intérieur (Service national de police scientifique/SNPS, Office anti-stupéfiants/OFAST...), mais aussi les acteurs associatifs intervenant dans le champ de la réduction des risques et de la lutte contre le sida, en contact avec des usagers de drogues et qui peuvent être amenés à collecter des produits stupéfiants en vue d'une analyse (association d'autosupport des usagers de drogues/ASUD, Aides, Médecins du Monde/MDM, association française de réduction des risques/AFR, etc.).

Parmi les partenaires producteurs de données, il faut citer également les laboratoires d'analyse de produits stupéfiants, qu'ils soient rattachés à des hôpitaux (par exemple le CHRU de Lille) ou aux ministères économiques et financiers, à l'instar du Service commun des laboratoires (SCL), mis en place pour répondre aux missions de surveillance de la Direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes (DGCCRF) et de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Par ailleurs, **différentes initiatives de regroupement de bases de données ont créé de nouvelles possibilités d'études et de recherches.**

Par exemple, la France dispose désormais d'une base centralisée des données en santé unique en Europe : le Système national des données de santé (SNDS). Gérée par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Assurance maladie), cette base permet de chaîner un ensemble élargi de données individuelles relatives au recours aux soins, incluant les données de l'Assurance maladie (base SNIIRAM), les données des hôpitaux (base PMSI), les causes médicales de décès (base du CépiDC de l'Inserm), les données relatives au handicap (en provenance des MDPH – données de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie/CNSA), ainsi qu'un échantillon de données en provenance des organismes d'Assurance maladie complémentaire.

Ce regroupement statistique ouvre un champ d'études inédit, permettant de traiter des données individuelles relatives à l'état de santé de la population et à l'impact des prises en charge. Ainsi, des études complètes des parcours de santé, de la naissance au décès, peuvent désormais être réalisées : depuis avril 2017, toute structure, publique ou privée, à but lucratif ou non lucratif, peut accéder aux données du SNDS, sur autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en vue de réaliser une étude, une recherche ou une évaluation présentant un intérêt public.

Enfin, un **certain nombre de structures gestionnaires de crédits de recherche ou d'administration de la recherche** ont investi le champ des addictions (Institut national du cancer/INCa, Fonds de lutte contre les addictions/FLCA, Institut de recherche en santé publique/IReSP). Ces financements, incitatifs, ont contribué non seulement à structurer le milieu de la recherche sur les addictions mais aussi à renouveler le nombre et la diversité des spécialistes et des experts du champ.

L'exercice de planification triennale de l'activité de l'OFDT (2022-2024) présenté ici s'inscrit dans ce contexte de renouvellement, qui impose de **consolider** et d'**adapter les dispositifs d'enquête existants** et de réfléchir aux évolutions nécessaires des outils d'enquête afin de documenter au plus près les usages licites et illicites de drogues, les conduites addictives et les réponses publiques apportées, ainsi que les tendances des marchés et des consommateurs.

Le présent document détaille les étapes de construction du programme de travail 2022-2024 de l'OFDT.

Il s'emploie, d'abord, à rappeler la démarche et la méthode d'élaboration de cette planification de l'activité sur une période triennale (voir sections « Cadre d'élaboration » et « Bilan de la phase de réflexion et de consultation »).

Il s'attache ensuite à expliciter les cinq axes stratégiques retenus pour orienter l'activité (avec, pour chaque axe, les projets inscrits dans le programme de travail et les partenaires).

Il expose enfin la programmation 2022-2024 des travaux de l'OFDT, sous la forme d'un tableau synthétique des projets inscrits dans l'activité dès 2022, suivie d'une présentation des formats de valorisation prévus.

L'architecture de ce programme de travail 2022-2024 de l'OFDT distingue ainsi trois blocs d'activité, cinq axes stratégiques et trois dimensions transversales d'analyse, résumés dans le schéma p. 6.

À propos de l'OFDT

Créé en 1993 et pleinement actif depuis 1996, l'OFDT est un groupement d'intérêt public (GIP) constitué entre onze ministères¹ et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), représentant l'État, et la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS).

L'OFDT tient de sa convention constitutive – dernière version modifiée en date du 28 juin 2021 et approuvée par arrêté du 23 novembre 2021 – une mission générale : éclairer ses membres fondateurs et les pouvoirs publics, ainsi que les professionnels du champ et le grand public, sur le phénomène des drogues faisant l'objet d'usages licites et illicites et des addictions. Il produit directement des connaissances et en assure la valorisation grâce à trois types d'outils : enquêtes quantitatives en population générale, dispositifs d'observation qualitatifs (en particulier TREND-SINTES), études ponctuelles sur des thématiques, des territoires ou des publics spécifiques, veille internationale. Il s'attache également à analyser et synthétiser les données disponibles relatives aux drogues et aux conduites addictives émanant de sources différentes (dont les services statistiques ministériels), en vue d'une mise à disposition des informations scientifiquement validées. Cette fonction de centralisation et de diffusion des connaissances sur les phénomènes d'usage et de trafic est redoublée par le rôle de référent de l'OFDT en matière de documentation nationale sur les drogues. Il assure également un rôle d'aide à la décision publique en apportant son concours au suivi des plans gouvernementaux de lutte contre les drogues et les addictions. Enfin, l'OFDT participe au dispositif d'alerte national sur les substances psychoactives.

L'OFDT est le correspondant français (point focal) du REITOX (Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies) coordonné par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA). Cette agence européenne, basée à Lisbonne, a pour mission de fournir des informations objectives, fiables et comparables sur le phénomène des drogues illicites et des toxicomanies et leurs conséquences. Dans ce cadre, l'OFDT remplit, au nom de la France, un certain nombre d'obligations définies par contrat, dont le recueil de cinq « indicateurs clés » selon les protocoles définis par l'EMCDDA dont il contribue à améliorer l'assise méthodologique. Il rédige également un rapport national annuel sur la situation dans le champ des drogues et participe au dispositif d'information rapide européen sur les produits nouveaux et dangereux.

1. Affaires étrangères, agriculture, budget, emploi, éducation nationale et jeunesse, intérieur, justice, outre-mer, recherche, santé, ville.

CADRE D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ TRIENNAL

L'élaboration d'un programme d'activité triennal de l'OFDT s'est appuyée sur une large consultation de ses instances de gouvernance, de ses partenaires institutionnels et des acteurs du champ des drogues et des conduites addictives, détaillée ci-après, qui a permis de définir des priorités de travail répondant aux besoins de connaissance et aux enjeux d'observation émergents.

Cette démarche de bilan et d'analyse prospective a été prolongée par une réflexion interne sur les supports de valorisation de l'OFDT, incluant le nom de l'établissement, son logo, son site Internet, sa gamme de collections publiées et sa charte graphique, en vue de changements prenant effet en 2022.

L'objectif assigné à l'exercice d'une planification triennale était triple :

- **consolider le socle d'enquêtes régulières de l'OFDT**, des enquêtes en population générale au dispositif d'informations qualitatives TREND-SINTES, en passant par l'analyse de l'activité médico-administrative et du public reçu dans le dispositif médico-social (CSAPA, CJC, CAARUD) ;
- **mettre en perspective les données chiffrées** en faisant jouer la complémentarité des méthodes quantitatives et qualitatives, afin de fournir aux pouvoirs publics et aux professionnels des données robustes, actualisées, validées et commentées, en les intégrant autant que possible dans des comparaisons internationales ;
- **organiser l'activité de l'OFDT de façon lisible**, à la fois pour l'extérieur et en interne.

À ces trois enjeux généraux s'ajoutait l'objectif d'investir la question des JAH, qui relève désormais des missions d'observation de l'OFDT, grâce à une « feuille de route » sur trois ans des activités à mettre en œuvre.

Une structure générale des activités découpée en trois blocs

Depuis 2018, le programme d'activité de l'OFDT différencie trois types d'activité :

- **le dispositif d'observations pérennes** : enquêtes en population générale, suivi des indicateurs (réduction des risques, prise en charge, application de la loi), dispositif de veille (TREND, SINTES, bilans annuels, suivi des politiques publiques, etc.), synthèse, diffusion et valorisation des connaissances scientifiques sur les drogues et les addictions ;
- **les activités contribuant au suivi des objectifs du Plan national de mobilisation contre les addictions, les réponses aux attentes des membres du GIP et le suivi des engagements du REITOX pour l'EMCDDA** : monitoring des indicateurs de routine (indicateurs clés, rapport national, etc.), investigations spécifiques sur des thématiques privilégiées, suivi de populations identifiées comme prioritaires, analyse territoriale des phénomènes de consommation et de trafic, etc. ;
- **les études répondant à des thématiques spécifiques, émergentes ou peu documentées**, investies grâce à des projets ponctuels reposant sur des recrutements externes ou des partenariats scientifiques (projets ad hoc, analyse de données de cohortes, etc.).

Au-delà des deux premiers blocs, regroupant les activités pérennes (relevant du socle) et celles répondant aux besoins des membres du GIP et de l'EMCDDA, la réflexion autour du programme d'activité 2022-2024 visait à identifier les **enjeux de connaissance relevant du périmètre de l'OFDT, désormais élargi aux jeux d'argent et de hasard (depuis juillet 2020)** et, potentiellement, aux « tendances addictives » (comme le suggère son changement de nom en 2022).

Pour identifier ces enjeux de connaissance, qui pourraient être intégrés dans les enquêtes « de routine » ou se prêter à des études spécifiques (réalisées en propre ou en partenariat avec d'autres organismes), en tenant compte de la multiplicité des acteurs investis dans le champ des drogues et des addictions, l'OFDT a souhaité conduire une réflexion ouverte, en lien avec ses principaux interlocuteurs institutionnels et ses partenaires, sur les axes d'activité à privilégier à l'horizon de trois ans.

L'ambition de l'OFDT est de répondre à ces enjeux en articulant une expertise pluridisciplinaire et le recours à des méthodes diversifiées (quantitatives et qualitatives, documentaires), selon les objets étudiés, dans leur articulation avec des approches en sciences sociales, en statistiques ou en santé publique. Le recours à des méthodes mixtes, défini comme l'articulation dans une même recherche de méthodes quantitatives et qualitatives, devrait néanmoins être renforcé.

Une programmation pluriannuelle : pour quoi faire ?

L'objectif de cet exercice de programmation pluriannuelle était de bâtir une trame d'activité garantissant au moins trois résultats :

- **répondre aux besoins de connaissance** identifiés par les recommandations des sociétés savantes et des pouvoirs publics, en priorisant les sujets à impact social et sanitaire important ;
- **définir un planning des activités et des publications** anticipant les événements pouvant être en lien avec les drogues et les conduites addictives (par exemple, prévoir des enquêtes sur les paris sportifs en amont des grandes compétitions sportives) ;
- **penser conjointement la valorisation des travaux de l'OFDT** – dans des colloques ou des événements scientifiques ou professionnels (par exemple, prévoir une publication internationale le 26 juin, lors de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, une publication autour des enjeux de la réduction du tabagisme le 31 mai ou durant le Moi(s) sans tabac et sur les questions liées à l'alcool durant le *Dry January*).

Sur un plan scientifique, ce travail de programmation des activités avait vocation à répondre à trois questions principales :

- Outre les connaissances que l'OFDT actualise régulièrement (prévalences d'usage et profils associés, indicateurs clés de l'EMCDDA, file active des CSAPA, CJC et CAARUD, coût social des drogues, réponses pénales aux infractions à la législation des stupéfiants [ILS] et à la conduite sous influence, etc.), quels sont les éléments d'information qui manquent dans le domaine des drogues et des addictions pour mesurer la mise en œuvre des réponses publiques et comparer la France à d'autres pays ?
- Comment conforter la place de l'OFDT dans le paysage institutionnel des addictions et valoriser ses spécificités par rapport à d'autres acteurs et partenaires (agences sanitaires, fédérations professionnelles, organismes mutualistes et assurances, instituts de sondages, etc.) ?
- Quels sont les domaines d'étude qui relèvent en propre de l'OFDT et ceux qui se prêtent plutôt à des partenariats ?

Pour explorer ces questions, une démarche de consultation a été mise en place tout au long de l'année 2021 (de février à décembre), afin de réunir les contributions d'un maximum d'acteurs du champ des drogues et des addictions sur les apports de connaissances attendus de l'OFDT.

Le lancement de cette réflexion partagée autour du programme d'activité triennal constitue un **exercice de planification stratégique inédit** à l'OFDT.

Présentation de la démarche de consultation

La démarche de consultation s'est appuyée sur trois types d'éléments de réflexion :

- un **bilan global de l'activité de l'établissement sur cinq ans (2017-2021)**²;
- une **analyse des recommandations de recherche dans le champ des drogues et des addictions** (notamment celles issues des expertises collectives de l'Inserm, complétées en janvier 2022 avec le résultat des concertations IReSP, auxquelles l'OFDT a participé³) mais aussi des orientations stratégiques des principaux plans d'action⁴;
- une **large consultation**, à trois niveaux :
 - **en interne** (réunions d'équipe, présentations en unités, questionnaire interne, réunions thématiques sur le programme de travail, réunion du groupe de chargé.e.s d'étude/CéPro),
 - **auprès des instances de gouvernance** (membres du GIP – 7 réunions dédiées/24 personnes consultées et 11 organisations [dont ANJ et Assurance maladie] – et 20 membres du collège scientifique – 2 réunions, 20 entretiens individuels),
 - **auprès des chercheurs, des experts et des partenaires du champ des drogues et des conduites addictives** (11 entretiens).

L'objectif de cette consultation était double :

- **identifier les enjeux de connaissance** auxquels l'OFDT doit répondre à **moyen terme** ;
- **recenser l'ensemble des acteurs et des partenaires du champ des drogues et des addictions** afin de repérer les **complémentarités** et les **collaborations** possibles.

2. Voir rapports d'activité de l'OFDT.

3. À la demande de la Mildeca, l'IReSP a conduit, en janvier 2022, six ateliers thématiques dans le cadre du Mois de la recherche sur les addictions : « Recherche en sciences sociales sur les addictions » ; « Les cohortes et les bases de données dans la recherche sur les addictions » ; « La recherche sur les addictions comportementales » ; « La recherche au service de l'évaluation des interventions en prévention des addictions » ; « La structuration du champ au travers des réseaux de recherche » ; « La recherche sur la santé mentale et les addictions ». L'OFDT a suivi l'ensemble de la démarche et a activement contribué aux trois premiers ateliers. Voir : <https://concertations.iresp.net/programme/>.

4. Stratégie nationale de santé 2018-2022, Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 piloté par la Mildeca, Plan cancer 2021-2030, Programme national de lutte contre le tabac 2018-2022, Stratégie antidrogue de l'Union européenne 2021-2025, « Feuille de route sur les opioïdes » de la Direction générale de la santé (DGS), etc.

BILAN DE LA PHASE DE RÉFLEXION ET DE CONSULTATION

Apports des travaux de l'OFDT

Avant d'ouvrir la phase de concertation et d'échanges avec les instances de gouvernance et les partenaires, **un premier bilan de l'activité et des travaux de l'OFDT** a été effectué, avec **trois types d'outils**.

Tout d'abord, un **récapitulatif des enquêtes régulières de l'OFDT** a permis d'objectiver le socle d'enquêtes reconductibles, qui permettra d'établir un budget base zéro et d'identifier le nombre d'emplois en équivalents temps plein (ETP) nécessaires à la réalisation des missions fondamentales de l'OFDT.

Un **questionnaire interne** a également permis d'évaluer les perceptions, au sein de l'équipe, des forces et des faiblesses de l'OFDT. Les résultats de cette consultation interne font ressortir un fort sentiment d'appartenance collective, lié à la visibilité et à la notoriété perçues de l'OFDT, une volonté d'ouverture et de développement des partenariats, mais aussi certaines préoccupations quant à la diversité des sujets abordés à effectifs quasi constants. Parmi les difficultés ressenties par l'équipe, le risque d'une dispersion croissante des travaux de l'OFDT est signalé. Celui-ci est, pour partie, imputé à l'élargissement du périmètre des addictions ; il tient aussi au souvenir d'une période de restrictions budgétaires (2014-2016), marquée par la recherche de financements extérieurs, qui a conduit à développer des études répondant à l'agenda des organismes financeurs en sus des missions pérennes de l'OFDT. Par ailleurs, un groupe de chargé.e.s d'études s'est réuni en interne pour faire des propositions.

Enfin, l'**analyse des statistiques de téléchargement du site de l'OFDT** a montré le succès de certains types de publications, qui ont généré le plus de téléchargements sur la période 2018-2021 compilée, mais également sur les 12 mois suivant leur parution : les généralistes *Drogues, Chiffres clés* et *Drogues et addictions, données essentielles*, les analyses régionales (*Tendances ESCAPAD Régions* publié en 2014 et actualisé en 2017), les résultats d'enquêtes en population jeune (EnCLASS, ARAMIS) et en population adulte (*Tendances* n° 128 sur le Baromètre Santé de Santé publique France), les bilans annuels par produit (tableaux de bord Alcool, Tabac), et les publications en lien avec l'actualité (*Tendances* n° 139, « Les addictions en France au temps du confinement »).

Principaux axes des recommandations de recherche

Au cours des quinze dernières années, cinq expertises collectives de l'Inserm ont porté sur des questions liées aux drogues et aux addictions⁵. Pour bâtir son programme de travail, l'OFDT s'est appuyé sur ces recommandations, qui préconisent toutes de « développer les recherches » suivant plusieurs orientations communes :

- **privilégier une approche pluridisciplinaire des phénomènes liés aux drogues et aux addictions.** Les recommandations de l'Inserm mettent l'accent sur la nécessité de développer des travaux pluridisciplinaires pour appréhender l'ensemble des modalités d'usage, des pratiques et des socialisations contemporaines attachées aux drogues et aux conduites addictives (intégrant les jeux en ligne et les jeux vidéo) et évaluer leurs conséquences individuelles et collectives ;
- **pérenniser le système d'observation et de surveillance épidémiologique des consommations de drogues et des conduites addictives**, de façon à assurer un suivi de long terme de ces phénomènes et des facteurs de risque dans différentes populations. Selon l'Inserm, il s'agit tout à la fois de consolider les enquêtes régulières en population générale, de décliner les indicateurs de prévalence et d'usage à risques à différentes échelles territoriales (locale et

5. Jeux de hasard et d'argent (2008), Réduction des risques chez les usagers de drogues (2010), Conduites addictives chez les adolescents (2014), Médicaments psychotropes (2017), Alcool (2021).

nationale) et de conforter, dans les enquêtes, l'attention à certaines populations considérées comme vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes pendant la grossesse, les usagers précaires, afin d'aider les pouvoirs publics à développer des réponses ajustées ;

- **améliorer la compréhension des motivations de consommation et des représentations** des produits psychoactifs et des conduites addictives, en lien avec les contextes sociaux, à travers des études qualitatives, par définition non représentatives, mais utiles pour expliquer les comportements d'usage mesurés par les enquêtes en population générale ;

- **développer l'étude des trajectoires de consommation.** Cette recommandation invite à introduire plus systématiquement des questions rétrospectives dans les enquêtes en population générale, tant sur les parcours de consommation et leur séquençage (âge d'expérimentation, âge de passage à un usage régulier, âge de perception d'éventuelles difficultés liées à l'usage, etc.) que sur les caractéristiques sociales des personnes interrogées (conditions de vie, parcours scolaire, conditions résidentielles, etc.) ; à développer les études longitudinales ; à promouvoir des recherches qualitatives, tout en favorisant le recours aux méthodes mixtes ;

- **adapter et moderniser le dispositif d'enquêtes** de manière à saisir la dynamique et l'évolution des consommations de produits et des pratiques d'usage : modalités d'usage de drogues, nouvelles pratiques (incluant les « nouveaux types de JAH ») ;

- **prêter une attention renforcée, dans les études, aux conséquences sanitaires et sociales des consommations** (sur la scolarité, l'accidentologie, l'insertion sociale, le devenir professionnel, la délinquance, etc.) ;

- **investir l'étude des dynamiques d'offre et des stratégies des acteurs privés visant à promouvoir la consommation par les moyens du marketing et de la publicité**, afin d'ouvrir la réflexion sur les moyens efficaces de contrecarrer les groupes d'intérêts économiques et les lobbies industriels ;

- **promouvoir des études susceptibles d'offrir des débouchés opérationnels et des instruments de pilotage et d'amélioration des politiques publiques**, en renforçant notamment les études privilégiant une approche socio-économique (études coûts-bénéfices, estimation du coût social, etc.).

Hormis les préconisations de recherche qui ont été satisfaites depuis la publication de ces expertises collectives (comme l'invitation à mesurer la prévalence du jeu problématique et du jeu pathologique en population générale, prise en compte depuis 2010) et celles ne relevant pas du champ de l'OFDT (recherches pharmacologiques et neurologiques, évaluation de programmes, recherche interventionnelle et validation des stratégies de prévention ou de prise en charge), plusieurs axes thématiques (ou projets d'études spécifiques) ont déjà été pris en compte dans les travaux de l'OFDT, à travers des publications récentes ou des projets qui seront poursuivis dans le cadre du programme d'activité 2022-2024 :

- développer l'étude des représentations et des motivations d'usage de drogues parmi les adolescents (enquête ARAMIS lancée en 2014-2017, résultats publiés en 2017, et enquête ARAMIS 2, menée en 2020-2021, premiers résultats en 2022) ;

- mesurer la prévalence de l'usage de la cigarette électronique parmi les adolescents et étudier les liens avec le tabagisme (introduction d'indicateurs mesurant la fréquence du vapotage en population générale adolescente dans les éditions successives d'ESCAPAD depuis 2014 dans le prolongement du projet PETAL (2017-2019) ;

- mesurer la prévalence des pratiques d'usage de jeux d'argent et de hasard (JAH) dans les enquêtes en population adolescente et adulte (module de questions dans l'enquête ESCAPAD 2022, résultats prévus en 2023 ; nouveau module du Baromètre de Santé publique France à programmer, enquête auprès des joueurs en ligne/E-Games, etc.) ;

- mesurer la prévalence des pratiques d'usage de jeux vidéo et d'Internet dans les enquêtes en population adolescente (mesure des pratiques d'usage d'écrans à la fin de l'adolescence dans l'enquête ESCAPAD 2017, résultats publiés en 2019 ; introduction d'un module de questions sur les jeux vidéo dans l'enquête ESCAPAD 2022, résultats prévus en 2023) ;

- développer les travaux mesurant l'exposition des adolescents au marketing en faveur de l'alcool (intégration de modules d'enquête ad hoc dans ESPAD 2015 et ESCAPAD 2017, résultats publiés en 2019) ;

- développer une enquête épidémiologique sur les usages de drogues en milieu carcéral (ESSPRI, étude de faisabilité en 2021, deux éditions d'enquête programmées en 2022 puis en 2024) ;

- produire un état des lieux des concepts et des outils validés de repérage du jeu problématique (revue de la littérature, publication prévue en 2022).

Un certain nombre de domaines d'études prioritaires identifiés par l'Inserm restent néanmoins peu investis, appelant une contribution de l'OFDT dans l'objectif d'améliorer des connaissances sur les drogues et les conduites addictives.

Enjeux et thématiques d'étude identifiés comme prioritaires

La phase de consultation a permis d'identifier des thématiques prioritaires, où les besoins de connaissance sont avérés. Une synthèse des résultats de cette consultation, qui a fait émerger près d'une centaine de propositions.

Pour procéder aux arbitrages entre la multitude de projets possibles parmi ces thématiques prioritaires, plusieurs critères de sélection, qui se dégagent des échanges avec les instances de gouvernance, ont été retenus :

- l'impact social des problématiques (en termes de conséquences sanitaires ou de dommages sociaux), ce qui place le tabac, l'alcool et le cannabis loin devant les autres produits ;
- la sévérité des troubles encourus, qui peuvent aller des intoxications aiguës jusqu'au décès (par exemple s'agissant des opioïdes) ;
- la taille des populations touchées par la consommation ou le fait que l'usage « problématique » concerne des populations identifiées comme vulnérables ou prioritaires (jeunes, précaires, femmes enceintes, personnes incarcérées, etc.).

Il ne s'agit pas de s'interdire de traiter des problématiques plus circonscrites ou des sujets émergents. Néanmoins, l'objectif du programme de travail 2022-2024 est de s'assurer que les grands enjeux sont couverts avant d'aborder des sujets plus spécifiques – ce travail étant en partie assuré par le dispositif TREND-SINTES. Dans cet esprit, il s'avère important de développer les liens avec les partenaires, en particulier avec le dispositif d'addictovigilance (CEIP-A) animé par l'ANSM, afin d'améliorer la complémentarité des observations sur les phénomènes émergents en lien avec les missions de point focal de l'Early warning system européen de l'OFDT.

Par ailleurs, l'objectif est d'inscrire les travaux de l'OFDT dans la littérature scientifique en prévoyant, autant que possible, des éléments de comparaison internationale. La fonction de point focal du REITOX assurée par l'OFDT doit aussi permettre de mieux valoriser les données collectées par le réseau avec l'EMCDDA.

Les développements suivants reviennent sur les thématiques qui ont été considérées comme prioritaires à l'issue des discussions avec les instances de gouvernance de l'OFDT, en particulier par les membres de son collège scientifique.

Rendre compte de la diversité des problématiques liées à l'usage d'alcool

Faisant suite au rapport de la Cour des comptes sur les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool (2016), qui soulignait la double nécessité d'une mobilisation collective pour lutter contre les dommages associés à la consommation d'alcool et d'un renforcement de la recherche afin d'asseoir une action publique cohérente, l'Inserm a coordonné en 2019-2021 une expertise collective faisant le point sur les connaissances scientifiques et dressant des constats et des recommandations visant à réduire les risques et les dommages sur la santé liés à la consommation d'alcool à laquelle plusieurs membres du collège scientifique de l'OFDT, passés ou actuels, ont contribué. Par ailleurs, le bilan des travaux menés à l'OFDT depuis 20 ans fait apparaître un déficit d'analyse sur les contextes sociaux d'usage d'alcool, les spécificités françaises en matière de comportements de consommation et les politiques publiques.

Face à l'ampleur des problématiques liées à l'usage d'alcool, il s'agit donc, pour l'OFDT, d'inscrire dans son programme de travail l'objectif de documenter plus précisément l'hétérogénéité des pratiques d'usage d'alcool et les effets sociaux de ces usages. Quatre types de questions prioritaires, repérées par les membres du GIP comme parmi les membres du CS, sont appelés à structurer les réflexions sur les orientations de travail de l'OFDT au cours de la période 2022-2024 :

- Comment mieux caractériser la diversité des profils et des contextes de consommation ? Un sujet d'intérêt consisterait à décrire, au moyen d'enquêtes quantitatives et qualitatives articulées entre elles, la palette des pratiques de « binge drinking » – en faisant l'hypothèse que, selon le profil des usagers, les contextes de consommation, les pratiques d'usage, les volumes consommés et les dommages liés à la consommation d'alcool se révèlent très variables.
- Comment rendre compte de la place de l'alcool dans les pratiques de polyconsommation ? Souvent associé à la consommation de tabac, de cannabis ou d'autres drogues illicites, l'alcool apparaît comme un invariant des pratiques de consommation de produits psychoactifs. Ce type de questionnement supposerait d'adosser à une analyse secondaire des enquêtes en population générale une étude qualitative centrée sur les motivations, les contextes d'usage, les profils et les dommages sociosanitaires.
- Comment retracer les trajectoires d'alcoolodépendance et la place des recours aux soins ? Cette orientation de travail invite à recourir aux méthodes mixtes (par exemple, une exploitation du SNDS, complétée par un volet qualitatif d'étude sous forme d'entretiens biographiques).
- Comment mieux documenter les liens entre alcool et violences (intrafamiliales, sexuelles), alcool et dommages sociaux (sécurité routière), alcool et milieu professionnel (stress au travail, conditions de travail) ?

Analyser l'offre de soins et les filières de prise en charge sociosanitaire

Face à la difficulté, rapportée par les pouvoirs publics et les membres du GIP, de cartographier l'offre de soins en addictologie (dans le dispositif médico-social – CSAPA, CAARUD, CJC – comme à l'hôpital) et de soins de premier recours (médecins généralistes, etc.) pour les personnes souffrant d'addictions, un premier enjeu de connaissance consiste à offrir une vision globale de cette offre, en rendant compte du maillage territorial et des insuffisances dans certains territoires.

Un second objectif consiste à identifier les portes d'entrée vers les soins et les filières d'orientation vers une prise en charge sociosanitaire (répartition des patients dans le dispositif médico-social et hospitalier), ainsi que les besoins non couverts. Cette thématique inclut la problématique du non-recours aux soins, caractéristique des usagers excessifs d'alcool ou des usagers réguliers de cocaïne, par exemple.

Parmi les questions reconnues comme méritant un investissement prioritaire, la plupart appellent un recours à des techniques d'enquête à la fois quantitatives et qualitatives, permettant : de quantifier le nombre d'usagers suivis et leur répartition entre les différentes filières de soins (médico-social, hospitalier, soins primaires); d'estimer à grands traits la proportion d'usagers pris en charge par produit; de caractériser le rôle joué par les professionnels des soins de premier recours, en particulier les médecins généralistes, dans le repérage des usagers à risques ou en situation d'abus et l'orientation vers les soins (à l'instar des pratiques de prescription de traitements de substitution aux opioïdes [TSO] par les médecins généralistes); de qualifier, par des techniques d'enquête qualitatives, le point de vue des usagers confrontés à la difficulté de maîtriser leur consommation et de retracer les trajectoires de sortie du cannabis (dans une étude plus large portant sur les contextes de consommation et les modes de vie parmi les usagers réguliers de cannabis à l'âge adulte).

Développer un dispositif d'enquête spécifique auprès des étudiants et des jeunes adultes

La population des jeunes adultes (18-25 ans), au cœur des enjeux de santé publique et de société, apparaît pourtant peu étudiée par les sciences sociales et l'épidémiologie en France. Si les données du Baromètre de Santé publique France permettent de mesurer leurs niveaux d'usage de substances psychoactives, le public des jeunes adultes ne fait pas l'objet d'une enquête régulière sur ses habitudes de vie et ses comportements d'usage de drogues. Les étudiants, en particulier, sont peu représentés dans ces enquêtes⁶, car la constitution d'un échantillon représentatif de cette population est délicate.

6. Beck François, *et al.* « Les usages de produits psychoactifs des étudiants », *Psychotropes*, vol. 11, n° 3-4, 2005, p. 31-51.

Cet âge de la vie est pourtant associé à divers événements biographiques qui est concomitant avec une évolution des habitudes de vie et des consommations de drogues : études supérieures, entrée dans la vie active, mise en couple, arrivée du premier enfant, etc. Dans certains cas, il va de pair avec l'installation dans un usage régulier (voire problématique) de produits (cocaïne et psychostimulants, alcoolisations ponctuelles importantes, etc.) ou, au contraire, une sortie de la consommation (cannabis, par exemple). Le public des 18-25 ans est également intéressant à observer au prisme des addictions en milieu professionnel (consommations pour « tenir au travail », recherche de performance, etc.).

Partant de ces constats, un des enjeux du programme d'activité est de concevoir une enquête représentative de la classe d'âge des 18-25 ans, permettant de caractériser et de suivre, de façon régulière, les profils d'usage des jeunes adultes (notamment les usagers excessifs d'alcool et la diversité de leurs modalités d'usage excessif), de même que les pratiques et les environnements à risques pendant cette période de la vie, en particulier pendant les années d'études supérieures (écoles et filières universitaires, etc.).

Améliorer la connaissance de l'offre et des marchés

Au-delà des indicateurs officiels de suivi de l'offre et des remontées d'informations qualitatives assurées par le dispositif TREND-SINTES, un des points abordés avec les membres du collège scientifique (CS) comme ceux du GIP portait sur le besoin d'études permettant de décrire et de saisir les dynamiques d'offre et de marchés. Plusieurs domaines méritant d'être documentés de façon régulière ont été mentionnés : l'offre de produits illicites sur le darknet, qui pourrait de faire l'objet d'une veille active en lien avec l'EMCDDA, par exemple sous la forme d'un tableau de bord accessible aux pouvoirs publics et aux services d'application de la loi ; le renouvellement de l'offre à travers les générations émergentes de produits faiblement réglementés (e-liquides et produits de vapotage, hard seltzers, produits à base de CBD, etc.) ; l'offre, en constante reconfiguration, de cannabinoïdes de synthèse, qui se révèlent souvent difficile à suivre en temps réel et à appréhender en termes de risques et de dommages sanitaires.

La concertation autour du programme de travail de l'OFDT a également fait émerger des préoccupations, des membres du GIP en particulier, quant à l'accessibilité de l'offre de stupéfiants, mais aussi des drogues faisant l'objet d'usages licites – bien que la vente soit théoriquement interdite auprès des mineurs (tabac, alcool). Ces préoccupations publiques appellent une mesure régulière de la facilité d'approvisionnement perçue (déjà assurée par les enquêtes en population générale adolescente) mais aussi du prix des produits, selon une méthode de collecte rigoureuse, transparente et harmonisée. Enfin, la nécessité d'études sur les stratégies de promotion et de vente des acteurs privés a été signalée, pour aider les pouvoirs publics à définir des réponses appropriées.

La construction d'axes de travail autour de cette problématique a été structurée autour de trois questions :

- Quels outils d'enquête faudrait-il développer pour mieux décrire les ressorts de l'offre (sa diversification, ses vecteurs de circulation, les vecteurs d'approvisionnement des usagers, le « marketing des drogues illicites ») et rendre compte des stratégies des acteurs privés (marketing, publicité) ?
- Comment mettre en place un instrument de suivi des prix à travers un recueil rigoureux et cohérent des prix des stupéfiants permettant de mesurer leurs variations territoriales, en lien avec les services spécialisés du Ministère de l'intérieur (notamment le SNPS et l'OFASST) ?
- Comment appréhender la question des carrières d'entrée dans le trafic ?

Politiques publiques des drogues : variations nationales et comparaisons internationales

Plusieurs questions prioritaires, relevant du périmètre d'analyse possible de l'OFDT, se sont dégagées de la phase de consultation. Celles-ci ont porté d'abord sur les caractéristiques et les spécificités des politiques mises en œuvre en France, par rapport à d'autres pays : comment décrire

les spécificités de la situation française en matière de drogues et de conduites addictives et des réponses publiques mises en place ? Elles relèvent ensuite de la description des politiques pénales mises en œuvre en France à l'égard des usagers d'alcool et de stupéfiants (conduite sous influence – en particulier conduite en état alcoolique –, mise en œuvre de l'amende forfaitaire délictuelle), posant la question de savoir comment la France se situe par rapport aux évolutions européennes.

Elles ont trait également à la réception des usagers aux démarches d'incitation à la consommation (publicité, marketing) et en conséquence à l'efficacité des mesures de contrôle de l'offre. À cet égard, la consultation des instances de gouvernance a souligné l'intérêt des études comparatives pour identifier les axes de progrès possibles en France, par exemple en matière de réduction des consommations excessives d'alcool.

Plus généralement, une des questions récurrentes de la consultation a porté sur la définition du périmètre et des attendus de la « régulation », terme appliqué, souvent indifféremment, au tabac, à l'alcool, aux JAH et, plus récemment, au cannabis. Il a été souligné que cette réflexion a vocation à être inscrite dans une perspective internationale.

Enfin, une réflexion sur les indicateurs de référence de l'OFDT (tabac, alcool, cannabis, demandes de traitement, etc.) doit permettre une meilleure articulation avec les indicateurs clés collectés par l'EMCDDA pour mieux évaluer la situation de la France au plan européen.

Investir la thématique des addictions sans produit

L'inclusion des JAH dans le périmètre d'observation de l'OFDT en juillet 2020 a donné lieu à une première discussion avec les membres du CS, en décembre 2020, afin d'arbitrer sur les modalités d'investissement par le GIP de la thématique des addictions sans produit. Il a ainsi été décidé de prioriser, dans un premier temps, le périmètre d'étude de l'OFDT aux addictions reconnues dans les classifications internationales de maladies de santé mentale (JAH et jeux vidéo).

En complément, l'OFDT a lancé une réflexion approfondie sur la base d'une revue de la littérature scientifique. Cette réflexion s'inscrit dans un cadre collaboratif mobilisant d'autres organismes de recherche sur les addictions (l'IReSP notamment), en concertation avec les instances de gouvernance du FLCA dont l'action a été étendue aux addictions comportementales depuis décembre 2021, afin d'asseoir l'investissement de l'OFDT sur ces sujets sur une connaissance des travaux existants.

Les échanges avec les membres du collège scientifique ont identifié deux questions prioritaires : la compréhension de la dynamique d'essor des paris sportifs parmi les jeunes (18-30 ans), en particulier les paris sportifs en ligne qui ont connu une hausse importante pendant les périodes de confinement liées à la crise sanitaire du Covid-19 ; les usages problématiques des jeux vidéo parmi les adolescents mais aussi les jeunes adultes.

Les échanges avec les membres du GIP et l'ANJ ont souligné l'importance de mieux catégoriser les pratiques de « jeu problématique » et de disposer d'une mesure régulière de l'épidémiologie du jeu et du jeu excessif ; l'intérêt d'un suivi de l'évolution de l'offre de JAH ; la nécessité d'études ciblées sur les pratiques de jeux et les trajectoires de joueurs, en particulier ceux ayant évolué vers un usage problématique, en lien avec les questions liées au renouvellement de l'offre de jeux et aux stratégies de promotion de l'attractivité des jeux par les opérateurs privés et enfin le souci d'intégrer une dimension d'analyse des politiques publiques en menant des études de comparaison internationale, des investigations sur la mise en œuvre et les effets de la réglementation en France, et d'analyse de coût social et des coûts-bénéfices.

CINQ AXES STRATÉGIQUES POUR LA PÉRIODE 2022-2024

À l'issue du processus de consultation résumé *supra*, **cinq axes stratégiques** de travail ont été identifiés, dans la continuité des orientations du programme de travail précédent (2018-2021).

Le programme d'activité 2022-2024 a donc été élaboré suivant ces cinq axes, en posant le principe d'une prise en compte systématique de **trois dimensions transversales** qui auront vocation à irriguer tout le dispositif d'observation des usages de drogues et des conduites addictives :

■ Les inégalités sociales de santé

Comme d'autres comportements de santé et de recours aux soins, les conduites addictives se révèlent très différenciées selon le niveau social.

Les enquêtes montrent que les inégalités sociales se sont renforcées au cours des deux dernières décennies, à l'image du gradient social accru du tabagisme quotidien. En matière d'usages d'alcool, le changement des seuils et des indicateurs de conduites à risques rend l'analyse temporelle difficile, au-delà de la baisse conjointe, bien objectivée, de la consommation moyenne, de la réduction des écarts de consommation entre hommes et femmes et de l'inversion du gradient social pour les femmes. Enfin, les consommations régulières de cannabis concernent plutôt les jeunes défavorisés, bien que les jeunes des milieux favorisés expérimentent davantage.

De plus en plus considérée comme cruciale, la réduction des inégalités sociales en matière d'addictions constitue un défi de connaissances et d'actions pour les politiques de santé publique, d'autant que dans certains domaines (comme les JAH), les données statistiques décrivant les écarts suivant le milieu social restent peu développées.

■ Le genre

En France, la consommation de drogues est marquée par une surreprésentation masculine qui s'accroît avec la fréquence d'usage et les volumes consommés. Cependant, les évolutions récentes témoignent d'un rapprochement progressif des niveaux de consommation.

La comparaison des prévalences au niveau européen suggère que l'écart entre les groupes de sexe s'estomperait dès lors que les fonctions sociales attribuées aux hommes et aux femmes seraient moins spécifiques. Ces constats soulèvent différentes hypothèses, quant à l'acceptabilité différenciée des consommations selon le genre, ces pratiques étant attachées à des « rôles sociaux » distincts entre les hommes et les femmes.

Afin d'étudier la relation entre le genre et les usages, d'apprécier ces évolutions et leur traduction dans les réponses publiques apportées au phénomène des pratiques addictives, l'OFDT s'attachera à documenter et analyser les effets du genre sur les pratiques d'usage, les trajectoires de consommation et les parcours de soins, ainsi que la place relative de la prise en charge des femmes dans le dispositif de soins en addictologie, et à intégrer dans ses travaux une réflexion sur les usages genrés des produits psychoactifs. En effet, au-delà des variations des prévalences entre les groupes de sexe, la compréhension des usages devrait aussi tenir compte des normes de masculinité et de féminité, à l'adolescence en particulier.

■ Les spécificités territoriales (incluant une attention particulière aux outre-mers)

L'analyse des phénomènes d'usage de drogues et des conduites addictives fait apparaître de fortes disparités territoriales. En complémentarité avec les travaux des observatoires régionaux de santé, l'OFDT a vocation à répondre à la demande des pouvoirs publics de développer l'observation au sein des territoires.

Il s'agit à la fois d'apporter des données de cadrage facilitant l'élaboration de diagnostics locaux, à l'intention notamment des chefs de projets, dans le cadre de la définition des axes de la réponse publique dans les 13 régions hexagonales, et de développer les systèmes d'observation dans les outre-mers, en particulier dans les territoires échappant à une quantification précise des phénomènes d'usage de drogues (Mayotte, Guyane, etc.). Dans ce cadre, des partenariats et des échanges réguliers ont lieu avec des Observatoires régionaux de santé (ORS : Guadeloupe, Guyane, Île-de-France, Martinique, Occitanie, La Réunion, etc.) en lien avec la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS) membre du groupement. Les bases de données ESCAPAD sont régulièrement transmises à la FNORS qui peut ainsi les mettre à disposition au sein du réseau des organismes régionaux, etc.

Les spécificités de consommation, d'offre et de réponses publiques au sein des outre-mers feront l'objet d'une attention particulière.

Axe 1 : Assurer une mesure régulière des comportements d'usage de drogues et des conduites addictives

Consolider le dispositif d'enquêtes en population générale (jeunes et adultes), avec une attention aux contextes de consommation et aux profils sociaux des usagers

La mise en œuvre d'un dispositif d'enquêtes régulières en population générale fait partie des missions initiales de l'OFDT, consistant à mesurer les niveaux de consommation de drogues en population jeune et adulte depuis le début des années 2000. Ce système d'information statistique permet de rendre compte des évolutions des consommations par produit, par classe d'âge et selon le sexe. Des variables d'enquête complémentaires permettent d'interpréter les données selon la situation sociale des enquêtés (ou socioprofessionnelle, s'agissant des adultes). L'axe 1 vise à renforcer ce dispositif d'enquêtes et à l'enrichir de questions permettant de décrire plus précisément les contextes de consommation (incluant les motivations d'usage) et les caractéristiques sociales des répondants. Il s'agit également de mieux décrire l'évolution des polyconsommations, notamment la place occupée par l'alcool et les alcoolisations ponctuelles importantes dans ces comportements mais aussi les consommations de médicaments psychotropes parmi les adolescents.

Projets inscrits dans le programme de travail : ESCAPAD 2022, EnCLASS 2022 et 2024, Baromètres Santé de Santé publique France, EROPP 2023, contribution OFDT à la cohorte Elfe (2024)

Partenaires : DSNJ/Ministère des armées, Inserm/Ministère de l'éducation nationale/EHESP/ORS, Santé publique France (Santé publique France). Insee, Ined/Inserm, etc.

Mettre régulièrement à disposition les données de suivi sur le site Internet

En 2021, une réflexion globale a été menée sur la valorisation des travaux de l'OFDT, qui a abouti à la décision de mieux utiliser le site Internet comme outil de mise à disposition des données d'enquêtes menées par l'OFDT (voir page 32). Dès lors, l'objectif est de diffuser plus systématiquement les résultats, sous forme d'infographies, de graphiques ou de bilans facilement appropriables par les pouvoirs publics, les professionnels et les chercheurs du champ.

Cette orientation invite également à systématiser les bilans annuels synthétiques, par produit ou par problématique, offrant une vue synthétique des indicateurs de référence disponibles, en complément des publications régulières mesurant les niveaux de consommation parmi les adolescents et en population adulte. Ainsi, outre les bilans annuels réalisés de longue date par l'OFDT, sur la situation du tabagisme (depuis 2004) ou sur les TSO (depuis 2015), la période 2018-2021 a été marquée par la mise en place de deux nouveaux bilans annuels, sur l'alcool (depuis 2019) puis sur les JAH

(depuis 2020). Dans la période 2022-2024, un bilan annuel sur la situation des drogues illicites sera ajouté à cette collection de bilans disponibles en ligne. De même, une réflexion sera engagée sur la mise à disposition des données produites par l'OFDT en open data (via data.gouv.fr, par exemple).

Projets inscrits dans le programme de travail : infographies en ligne à partir des enquêtes en population adolescente (ESCAPAD 2022, EnCLASS 2022) et en population adulte (Baromètres Santé de Santé publique France), mise à jour annuelle des fiches régionales, bilans annuels Alcool, Tabac, Cannabis, TSO, JAH, CSAPA/CAARUD.

Partenaires : DSNJ/Ministère des armées, Inserm/Ministère de l'éducation nationale/EHESP/ORS, DGS, Santé publique France, etc.

Développer les approches descriptives ciblées par groupe de population

Cet axe de travail vise à développer les analyses populationnelles et, en particulier, l'observation des publics identifiés comme vulnérables : jeunes, femmes enceintes, individus précaires tels que les personnes sans-domicile ou à l'insertion professionnelle difficile (parfois désignés comme des « publics cachés »), personnes incarcérées, etc. Il s'agit également de poursuivre et de développer l'observation qualitative des pratiques de consommation de drogues illicites parmi les individus les plus insérés, moins représentés dans les dispositifs spécialisés destinés aux usagers de drogues. Cette orientation a vocation à se traduire à la fois dans les enquêtes quantitatives (à travers des analyses secondaires de données) et qualitatives, de façon articulée. Plus généralement, cet axe invite à systématiser l'analyse en termes d'inégalités sociales et de genre.

Projets inscrits dans le programme de travail : analyse secondaire du Baromètre Santé 2020 sur les inégalités sociales de santé, dispositif d'observations qualitatives TREND ; enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI 2022-2024).

Partenaires : DGS/Ministère de la santé, DAP/Ministère de la justice, Santé publique France, laboratoires de recherche/ORS, etc.

Axe 2 : Décrire les trajectoires et les parcours de soins des usagers de drogues

Décrire les trajectoires et les carrières d'usage (entrées et sorties des consommations, installation dans des habitudes d'usage)

Cet axe vise à renforcer les travaux permettant d'explorer les trajectoires et les carrières d'usage, à la fois dans les enquêtes quantitatives, en introduisant de façon systématique des questions rétrospectives (par exemple pour décrire le parcours scolaire dans les enquêtes en population adolescente), et dans les enquêtes qualitatives, à travers des études sociologiques tournées vers la description empirique des pratiques, du point de vue de ceux qui s'y engagent et s'y installent, des contextes d'usage associés (c'est-à-dire de ce qui se passe pendant les épisodes et les périodes de consommation) et des significations que les usagers de drogues attribuent à leurs consommations. Il s'agit donc de décrire le plus précisément possible les pratiques des usagers de drogues, dans leur dynamique temporelle et sociale, incluant la sortie de la consommation, selon une approche biographique.

Projets inscrits dans le programme de travail dès 2022 : ESCAPAD 2022, TABATRAJ, NOVURC, refonte du dispositif RECAP et des bilans annuels CSAPA/CAARUD.

Projets envisagés pour 2023-2024 : analyse du SNDS, analyse secondaire des études de cohortes.

Partenaires : DGS, laboratoires de recherche, SNDS, Ined, et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, etc.

Étudier les parcours de soins

Cette orientation vise à développer la connaissance des parcours de soins des usagers de drogues à travers des études quantitatives et qualitatives permettant de documenter les modes d'accès au système de soins en addictologie et les pratiques de prise en charge des usagers. Une attention particulière sera portée à la problématique de l'adéquation entre l'offre et les besoins de prise en charge. L'appariement récent des données médico-administratives du Système national de données de santé (SNDS) et des données de remboursement de l'Assurance maladie peut permettre d'enrichir ces analyses. L'OFDT a également vocation à assurer une veille des résultats des études d'impact menées par les équipes spécialisées dans le traitement de données longitudinales, qui permettent de mesurer la plus-value des prises en charge sociosanitaires.

Projets inscrits dans le programme de travail : EMOA, TUPSALCO, etc.

Partenaires : SNDS, laboratoires Inserm, Ined, Insee, etc.

Appréhender la question du non-recours aux soins

L'accès et le recours (ou non-recours) aux soins constituent des enjeux majeurs de santé publique, particulièrement complexes car ils résultent de multiples facteurs et tiennent en particulier aux contextes de consommation différenciés selon les groupes sociaux. Cette problématique du « treatment gap » est rapportée par les cliniciens à propos de certains types d'usagers de drogues, par exemple les usagers « insérés » de cocaïne, de cannabis ou les usagers excessifs d'alcool. Afin d'éclairer ces thématiques, l'OFDT dispose d'un certain nombre d'indicateurs éclairant les inégalités sociales et territoriales d'accès et de recours aux soins (notamment à travers les rapports d'activité des CSAPA et des CAARUD, le système de recueil RECAP et l'enquête ENa-CAARUD), mais peine encore à rendre compte de la problématique du non-recours aux soins. Il s'agira donc de mener des études pour documenter et décrire les différences d'accès et de recours mais aussi en analyser les déterminants.

Concernant les déterminants de ces inégalités d'accès et de prise en charge, les différences d'offres de soins entre territoires pourraient faire l'objet d'études de l'OFDT, par exemple sur les pratiques de prescription de MSO par les médecins généralistes et la délivrance en pharmacie. Le renoncement aux soins, en particulier pour raison financière, pourrait également être exploré à travers un module de questions intégré dans les enquêtes en population générale, afin de mieux comprendre les déterminants des besoins de soins non satisfaits.

Projets à l'étude : pratiques de prescription de MSO par les médecins généralistes et la délivrance en pharmacie ; étude qualitative sur les usagers de cocaïne.

Partenaires : SNDS, laboratoires Inserm, Ined, Insee, Université Paris-Saclay, etc.

Axe 3 : Améliorer la connaissance de l'offre et des marchés des drogues

Développer un système d'indicateurs de suivi de l'offre

Fournir une description claire du marché des drogues illicites n'est pas une tâche aisée. L'illégalité de ces produits va de pair avec des difficultés méthodologiques : indisponibilité de certaines données ; difficultés d'accès au terrain ; problèmes pratiques, légaux et éthiques de collecte d'informations. Néanmoins, il existe un certain nombre d'indicateurs, produits, au niveau international, par différents organismes (Office des Nations unies contre la drogue et le crime/ONUDD) ou par l'EMCDDA, qui permettent de suivre l'évolution de la production mondiale par produit, les prix de gros et de détail, etc., et, au niveau national, par les ministères régaliens (Intérieur et Justice), témoignant de la lutte contre l'offre de stupéfiants et contre les trafics : saisies de stupéfiants (en nombre et en volume par produit), pays d'origine et de destination des produits saisis, prix, teneurs, montant des saisies alimentant le fonds de concours, interpellations pour revente et pour trafic, etc.

Face à cette production statistique officielle, pour un organisme à visée scientifique comme l'OFDT, l'enjeu est de recueillir l'ensemble des données disponibles, de les analyser de manière rigoureuse, c'est-à-dire en tenant compte de leurs biais et de leurs limites méthodologiques, et de rendre compte de ces chiffres, de façon pédagogique. Dans cette perspective, l'objectif du programme d'activité est d'établir un référentiel complet des sources disponibles, précisant la méthode de collecte des données, l'échantillon analysé, les biais. Il s'agira également, dans le cadre du dispositif TREND, de mettre en place une veille rigoureuse et régulière des prix « de rue » (ou de détail) des stupéfiants dans les 8 métropoles régionales assurant une remontée d'informations à l'OFDT, afin de mieux renseigner les dynamiques marchandes et les disparités territoriales et intraterritoriales dans le but de mettre en perspective les évaluations des prix produites par les ministères régaliens.

Projets inscrits dans le programme de travail : référentiel des sources, indicateurs régionaux des prix (TREND), collectes SINTES (analyse de produits).

Partenaires : services du Ministère de l'intérieur (SSMSI, SNPS, OFAST), ANSM et réseau national d'addictovigilance (CEIP-A), chargés de la veille sanitaire et du suivi des signalements d'intoxications, EMCDDA, etc.

Assurer une veille des dynamiques d'offre et des produits en circulation sur les marchés illicites

Outre les indicateurs des services statistiques ministériels, permettant de décrire l'évolution de l'activité des services d'application de la loi et les résultats d'analyse des produits saisis (en termes de prix et de teneurs), certains aspects plus spécifiques des dynamiques d'offre ne sauraient être documentés qu'à travers l'observation directe des marchés, s'il s'agit par exemple de décrire la structure des marchés (notamment locaux) ou les stratégies des agents qui y participent (pour échapper à la répression, pour adapter l'offre à la demande, pour conquérir de nouvelles clientèles, etc.). Cependant, le fonctionnement du marché des drogues illicites se révèle complexe. Par exemple, les trafiquants qui organisent la production et l'exportation dans les pays producteurs n'ont pas forcément le même mode d'organisation que les trafiquants qui distribuent les produits dans les pays consommateurs. Dans ce domaine, à l'exception de quelques études ethnographiques réalisées par des chercheurs, aucune étude empirique n'a été menée auprès des offreurs de drogues illicites.

Dans ce contexte, l'OFDT participe à la connaissance de l'offre et des marchés des drogues à travers trois types d'outils d'analyse. Il s'appuie d'abord sur l'expertise des professionnels d'application de la loi et les intervenants sociosanitaires au contact direct des usagers de drogues (à travers les focus groups menés dans le cadre du dispositif TREND). Il coordonne, ensuite, un réseau national de collecteurs, à travers le dispositif SINTES, qui permet d'assurer une veille de la composition des produits circulant sur les marchés illicites. Il explore, enfin, le contenu des sites Internet tournés vers la vente ou les discussions en ligne (forums d'usagers), notamment le darkweb qui pourra être soutenu par les nouveaux outils développés par l'EMCDDA.

Pour garantir la clarté et la transparence des méthodes de collecte, d'analyse et de production de résultats, l'OFDT a entrepris de détailler les conditions de production de ses résultats d'analyse à travers des « guides méthodologiques » propres à chaque dispositif d'enquête. Ainsi, en 2020, un Guide méthodologique du dispositif TREND a été mis en ligne pour expliciter le processus de fabrication de données dans le cadre. Ce guide explicite les objectifs, la procédure de collecte d'informations et les principes méthodologiques et analytiques qui assurent la qualité et la fiabilité des résultats produits. Ce travail d'explicitation des méthodes sera suivi, en 2022, par la publication d'un Guide méthodologique du dispositif SINTES.

Projets inscrits dans le programme de travail : observations du dispositif TREND, veille SINTES, suivi des forums d'usagers et de l'offre sur Internet (pour les NPS et les produits « traditionnels »), travaux en lien avec l'EMCDDA.

Partenaires : EMCDDA, CSAPA, CAARUD et CEIP-A (pour SINTES), Site PsychoActif (forum d'usagers), etc.

Développer la connaissance des acteurs de l'offre

Au-delà des marchés illicites, un enjeu de connaissance important réside dans l'attention aux stratégies marketing développées par les industries de l'alcool, du tabac et des jeux d'argent et de hasard pour influencer les représentations et les pratiques de consommation des jeunes. En effet, les stratégies et les techniques de promotion déployées par les acteurs privés pour renouveler les clientèles d'usagers de drogues (publicité indirecte, marketing, offres promotionnelles, etc.) restent sous-étudiées au regard des enjeux de santé publique.

L'objectif est donc de développer la connaissance des acteurs de l'offre, afin de mieux comprendre aussi les conditions de réception des messages publicitaires et promotionnels, sachant que l'impact de la publicité pour les alcools sur les consommations des plus jeunes, par exemple, est largement démontré par la recherche internationale. À quelles formes d'accessibilité aux produits alcoolisés (points de vente dans la rue, en magasins, Internet, etc.), de marketing, de publicité ou de promotion les adolescents sont-ils exposés en France autour des boissons alcoolisées? L'amélioration des connaissances sur les stratégies des acteurs de l'offre d'alcool, de tabac et de produits de vapotage, notamment, permet également de nourrir la réflexion sur les modalités efficaces de « régulation » par les pouvoirs publics.

Projets inscrits dans le programme de travail : CIPPAL, etc.

Partenaires : EHESP, Santé publique France, INSPQ, etc.

Axe 4 : Rendre compte des conséquences sociosanitaires liées aux drogues et aux addictions et analyser les conditions de mise en œuvre et l'impact des réponses publiques

État des lieux des dommages sanitaires et sociaux occasionnés par les drogues et les conduites addictives

Depuis sa création, l'OFDT documente les dommages sanitaires et socio-économiques liés à la consommation de drogues, incluant diverses thématiques : mortalité et coût social des drogues en France (une nouvelle estimation sera publiée en 2022), conséquences sur la santé des niveaux de consommation, dommages spécifiques dans certaines situations et dans des populations spécifiques, facteurs de risque de la consommation, stratégies de prévention, mesures publiques de lutte contre l'offre (actions sur la restriction de l'offre/demande et les prix, par exemple), stratégies de repérage et de prise en charge de personnes présentant une dépendance.

Projets inscrits dans le programme de travail : ERASM.

Projets à l'étude pour 2023-2024 : Alcool et violences

Partenaires : CépiDC-Inserm, etc.

Offre de soins et filières de prise en charge sociosanitaire

Le dispositif de prévention et de prise en charge des addictions repose sur des structures sanitaires et médico-sociales : les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD), participant de la politique de réduction des risques reconnue par la loi de santé publique du 9 août 2004. Depuis 2009, l'OFDT exploite les rapports d'activité annuellement renseignés par l'ensemble de ces établissements.

À ce dispositif spécialisé s'ajoutent cependant le secteur hospitalier (à travers les services d'addictologie mais aussi les services d'urgence et d'autres services spécialisés ayant à traiter des patients souffrant d'addictions), les soins de premier recours (qui permettent de repérer les personnes en difficulté avec une consommation de tabac, d'alcool ou de drogues illicites), notamment

les médecins généralistes, ainsi que divers secteurs d'activité médicale et paramédicale qui peuvent être amenés à être en contact avec des usagers de drogues.

Dans ce paysage complexe, l'organisation de l'offre de soins et les filières de prise en charge sociosanitaire reste encore mal connue. Un des objectifs du programme d'activité 2022-2024 consiste, dès lors, à améliorer les connaissances sur les filières d'entrée dans les soins des usagers de drogues, leurs parcours de soins et leurs conditions de maintien dans une consommation maîtrisée ou d'arrêt total des consommations.

Projets inscrits dans le programme de travail : TUPSALCO.

Partenaires : SNDS, etc.

Suivre l'évolution des politiques publiques en France

Cet axe vise à mieux comprendre les conditions de mise en œuvre et l'impact des réponses publiques sur les usages et les usagers de drogues en France, en analysant d'abord les effets des politiques de lutte contre le tabagisme et des stratégies publiques de lutte contre les usages d'alcool. Cet axe intègre également les politiques pénales menées en matière de lutte contre l'usage d'alcool et d'infractions à la législation sur les stupéfiants (en particulier le public des mesures pénales ciblées sur les usagers de stupéfiants). L'analyse des réponses publiques face à la consommation de drogues et aux conduites addictives développées en France inclut, enfin, les politiques de prévention et de prise en charge sociosanitaire (à travers l'analyse de l'activité des CSAPA et des CAARUD).

Dans une approche de comparaison internationale, il s'agira aussi d'analyser les évolutions récentes de certaines législations nationales concernant les drogues, en particulier le cannabis, et en favorisant la mise en perspective internationale des données recueillies ; en examinant l'impact de la réglementation et des décisions de classement des nouveaux produits de synthèse (NPS) sur l'activité sur les forums d'usagers.

Projets inscrits dans le programme de travail : CIPPAL, ASTRACAN.

Partenaires : laboratoires de recherche, INSPQ, EHESP, laboratoires de recherche universitaire.

Axe 5 : Renforcer la veille internationale et les approches comparatives

Les obligations au titre du REITOX qui font partie intégrante de l'activité récurrente de l'OFDT, inscrite dans le programme d'activité 2022-2024 (indicateurs clés, tableaux à remplir en ligne, rapports thématiques/workbooks, etc.).

Contribuer aux travaux de l'EMCDDA

Depuis 25 ans, les missions réalisées dans le cadre du REITOX ont contribué à façonner le dispositif d'observations pérennes de l'OFDT, par le suivi des 5 indicateurs clés (prévalences en population générale (GPS); demandes de traitement (TDI); comorbidités et morbidités liées à l'usage de drogues (DRIS et DRD) et estimation du nombre d'usagers problématiques de drogues (PDU), la production d'un rapport annuel (workbooks) et le suivi de données statistiques (tables FONTE). De plus, la mission de point focal de l'EMCDDA va, pour l'OFDT, avec l'impératif de répondre aux demandes ponctuelles de l'EMCDDA, qu'il s'agisse d'enquêtes ad hoc (du type Web Survey en 2016 ou 2021), de développer des projets spécifiques (pilotage du projet ESCAPE – 2018-2021) ou de participer à des études spécifiques (sur la situation des drogues en prison, sur le développement des salles de consommation à moindre risque, sur l'impact de la crise sanitaire, etc.).

Dans le prolongement de la stratégie antidrogues de l'Union européenne et de son plan d'action (2021-2025), le mandat de l'EMCDDA doit être révisé en 2022. Les missions que l'OFDT doit compléter pour l'Agence vont ainsi en partie évoluer sur la période 2022-2024, ce qui nécessitera une adaptation du dispositif de collecte d'indicateurs mis en œuvre depuis 1996. En prévision de cela,

l'OFDT s'est engagé en 2021 dans la démarche de certification REITOX qui permet d'autoévaluer le respect de ses procédures internes de production de données.

Projets inscrits dans le programme de travail (périodicité annuelle) : contribution aux expert meetings de l'EMCDDA, rédaction du rapport annuel pour l'EMCDDA et des rapports thématiques (workbooks), suivi des indicateurs et des données FONTE, développement de projets concernant l'offre et le marché des drogues (supply), EWS.

Partenaires : points focaux du réseau REITOX et EMCDDA.

Développer les coopérations internationales (notamment dans le cadre du REITOX)

Afin de renforcer les partenariats avec les membres du REITOX et de développer une meilleure connaissance des réponses publiques apportées dans les autres pays de l'Union européenne, l'OFDT a mis en œuvre depuis 2018 des échanges plus réguliers avec les points focaux francophones (Belgique, Luxembourg) et s'est engagé, en 2021, dans le réseau des porte-paroles du REITOX.

De manière continue, l'OFDT répond annuellement à une demi-douzaine de requêtes provenant des autres points focaux, soit pour transmettre des données issues du dispositif d'observations pérennes ou du rapport national et des tables FONTE, soit pour apporter des éléments d'information sur les politiques publiques menées en France.

Si l'OFDT saisit chaque année les autres points focaux pour obtenir des informations spécifiques pour les membres du GIP ou les pouvoirs publics (par exemple concernant le protoxyde d'azote en 2019-2020 ou les salles de consommation à moindre risque en 2018-2021), il serait opportun de renforcer la diffusion (en français) des données agrégées au niveau européen dans une logique de comparaison internationale.

Au-delà de ces coopérations dans le cadre du REITOX, l'OFDT a également développé des liens réguliers avec le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe (dans le cadre du MedSPAD ou des travaux sur les prises en charge orientées pour les femmes) qui se prolongeront en 2022-2024.

Enfin, l'OFDT continuera, dans le cadre du dispositif EnCLASS, à participer aux deux enquêtes internationales en populations adolescentes, HBSC (coordonnée par l'OMS Europe) et ESPAD (soutenue par l'EMCDDA) qui permettent de fournir de manière régulière des éléments de comparaison sur les usages des adolescents, principalement au plan européen.

Projets inscrits dans le programme de travail : réponse aux requêtes ad hoc, mise à disposition de données (traductions), HBSC/ESPAD dont les prochains exercices auront lieu en 2022 pour HBSC et 2024 pour ESPAD.

Principaux partenaires : REITOX, Groupe Pompidou, etc.

Intégrer les comparaisons internationales dans les études

Cette orientation vise à renforcer la veille internationale, les synthèses de connaissances fondées sur la littérature scientifique internationale et les approches comparatives. Il peut s'agir à la fois de mettre en perspective les données de la littérature scientifique internationale (revues de littérature), de produire une analyse comparée des législations nationales ou d'initier des études internationales ciblées sur des problématiques au cœur du débat public en France.

Projets inscrits dans le programme de travail : notes de comparaison des législations nationales (cannabis, JAH online, etc.), ASTRACAN, CIPPAL, revue de littérature JAH, revue internationale des expériences de légalisation du cannabis. etc.

Partenaires : laboratoires de recherche universitaire (Université du Québec à Montréal et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), etc.

PROGRAMMATION 2022-2024

Le tableau de programmation d'activité pour la période 2022-2024 ci-dessous décline l'ensemble des axes stratégiques répartis selon les 3 blocs d'activité.

Projets inscrits dans le programme de travail 2022-2024

	Objectifs	Axes	Partenaires	Résultats attendus (dont publications)
Dispositif d'observations pérennes				
Drogues & addictions Chiffres clés	Offrir un état des lieux régulier du phénomène	1	-	1 ^{re} édition en mai 2022 et 2 ^e édition en 2024
ESCAPAD 2022 (10 ^e édition)	Mesurer les niveaux d'usage de drogues et les conduites addictives à 17 ans	1-2	DSNJ/Min. armées	Premiers résultats 2023
ESCAPAD Flash 2023 Outre-mer		1	DSNJ/Min. armées	Enquête mars 2023 Résultats 2024
EnCLASS 2021 Outre-mer	Mesurer les niveaux d'usage de drogues et les conduites addictives parmi les collégiens et les lycéens	1	DGESCO/Min. éduc. nat., Santé publique France, Inserm, EHESP	Premiers résultats 2022
EnCLASS 2022 (métropole + outre-mer)		1	DGESCO/Min. éduc. nat., Santé publique France, Inserm, EHESP	Premiers résultats 2023
Baromètres Santé 2020-2021 (12 ^e -13 ^e édition)	Mesurer les niveaux d'usage de drogues et les conduites addictives parmi les adultes	1	Santé publique France	Analyses secondaires Cannabis & ISS (Baromètre Santé 2020) Prévalences cannabis (Baromètre de Santé publique France 2021)
Baromètre Santé (2023)	Mesurer les niveaux d'usage de drogues et les conduites addictives (JAH) sous réserve de la réflexion sur l'évolution de la méthodologie lancée par Santé publique France en 2022	1	Santé publique France	2024
TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues)	Décrire les phénomènes émergents, les pratiques et les contextes d'usage au sein d'espaces spécifiques de consommation (urbain, festif, etc.)	2-3		Numéro annuel de la revue <i>Tendances</i> et rapports annuels des sites (refonte à compter de 2023)
SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances)	Collecte, analyse et surveillance de la composition toxicologique des produits psychoactifs circulant en France	3	CEIP-A, fédérations professionnelles, etc.	Document annuel de bilan
EROPP 2023 (6 ^e édition)	Mesurer l'évolution des opinions et des représentations des drogues et des politiques publiques	4	-	Premiers résultats 2024

	Objectifs	Axes	Partenaires	Résultats attendus (dont publications)
ENa-CAARUD 2023 (7 ^e édition)	Suivi des caractéristiques des usagers accueillis dans les CAARUD	4 -		Premiers résultats 2024
e-GAMES 2021 (3 ^e édition)	Mesurer la pratique des JAH sur Internet en France	1 -		<i>Tendances</i> (juillet 2022)
e-GAMES 2022 et 2024 (4 ^e édition)		1 -		Premiers résultats en 2023
Web survey 2021 (2 ^e édition)	Décrire les usagers actuels de cannabis et de cocaïne	1	EMCDDA	2022 (note)
RECAP (Recueil commun sur les addictions et les prises en charge)	Recueil annuel continu de données sur les patients consultant en CSAPA	4	DGS/Min. santé	2023
Bilan d'activité des CSAPA	Suivi de l'activité des CSAPA à partir des rapports d'activité	4	DGS/Min. santé	Annuel
Bilan d'activité des CAARUD	Suivi de l'activité des CAARUD à partir des rapports d'activité	4	DGS/Min. santé	Annuel
Suivi de la réponse pénale (stupéfiants, alcool)	Recueil et analyse des indicateurs officiels des min. Intérieur et Justice	4	SSMSI, SDSE, ANTAI	Actualisation quinquennale (2026)
Référentiel méthodologique des sources	Synthèse des biais des sources utilisées dans le débat public	1-3	Santé publique France, SNPS, OFAST, SSMSI, SDSE, ANTAI, etc.	Guide SINTES, référentiel des sources
Estimation régulière du coût social des drogues	Assurer une actualisation du coût social de l'alcool, du tabac et des stupéfiants	4	ATIH, CNAM-TS, etc.	
Suivi des législations en matière de drogues et de JAH	Veille continue sur les évolutions législatives dans le champ	4-5	EMCDDA, ONUDC, etc.	Notes comparatives des législations (cannabis, JAH online...)
Analyse des forums d'usagers	Assurer une analyse régulière et standardisée (<i>scoring</i> et <i>dashboard</i>) des discussions sur les forums d'usagers pour identifier les (nouvelles) tendances de consommation ou de pratiques	3	Gestionnaires de forums d'usagers	Premiers résultats 2023
Veille internationale	Mettre en perspective la situation de la France dans un contexte international	5		1 à 2 numéros de DEI par an
Appui aux pouvoirs publics et à l'EMCDDA				
Contribution à l' <i>Early Warning System</i>	Remontée d'informations à l'UE sur les nouveaux produits circulant en France	3	EMCDDA	Recueil annuel
Fiches régionales (en ligne)	Synthèse régionale des indicateurs liés aux substances psychoactives — métropole + 4 DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion)	1	Santé publique France, ARS	Actualisation annuelle
Suivi des indicateurs d'offre et de marchés (drogues illicites)	Recueil et analyse des indicateurs officiels du min. Intérieur (saisies de produits en volume et en nombre, teneurs, prix, montant du fonds de concours, etc.)	3	SNPS/OFAST (min. Int.), EMCDDA, ONUDC	
Indicateurs des prix des drogues illicites	Rendre compte de l'évolution du prix des substances illicites grâce aux outils d'observation multisites du dispositif TREND et des données Intérieur/DGDDI	3	SSMSI/SNPS/OFAST (Min. int.)/DGDDI	

	Objectifs	Axes	Partenaires	Résultats attendus (dont publications)
Bilan annuel tabac (et produits du tabac)	Bilan annuel des indicateurs relatifs au tabac et au tabagisme réalisé à partir des tableaux de bord trimestriels	1-3-4	DGDDI, CNAM-TS, GERS, Santé publique France, ANSES	Document annuel
Bilan annuel alcool	Bilan annuel des évolutions de la consommation d'alcool en France et de ses conséquences	1-3-4	DGDDI, CNAM-TS, ATIH, Insee, Santé publique France, ONISR, SSMSI, SDSE	Document annuel
Bilan annuel JAH	Bilan annuel des indicateurs décrivant le phénomène des JAH en France (offre, marchés, pratiques)	1-3-4	ANJ	Document annuel
Bilan annuel TSO	Bilan annuel des indicateurs relatifs aux traitements de substitution aux opioïdes (TSO)	2-4	CNAM-TS, GERS, ANSM, CEIP-A	Document annuel
Bilan annuel drogues illicites	Bilan annuel des indicateurs décrivant la situation des drogues illicites en France (prévalences d'usage, offre, marchés, interpellations/condamnations, etc.)	1-3-4	Santé publique France, SNPS, OFAST, SSMSI, SDSE, ANTAI, etc.	Document annuel
Suivi des indicateurs clés de l'EMCDDA	5 indicateurs clés : enquête en population générale (GPS), décès liés à l'usage de drogues (DRD), usagers problématiques de drogues (PDU), indicateur de la demande de traitement (TDI), maladies infectieuses liées à l'usage de drogue (DRID) + Tables FONTE	5	EMCDDA	Mise à jour annuelle
Participation aux travaux du REITOX	Rédaction des workbooks, participation aux expert meetings, etc.	5	Mildeca	Annuel
Monitoring du Plan national de mobilisation contre les addictions	Assurer un suivi des objectifs du Plan national	4	Mildeca & ministères membres du GIP	Mise à jour annuelle
Suivi des études sur les JAH financées par les opérateurs de jeux sous droits exclusifs (PMU, FDJ)	Suivi par l'OFDT de l'obligation pour les opérateurs d'affecter 0,002 % des mises de jeu à la réalisation d'études, soit en les finançant directement, soit en attribuant les crédits correspondants à l'OFDT		ANJ	Annuel
ARAMIS 2 (Attitudes, Représentations, Aspirations et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives)	Explorer les logiques de régulation et de contrôle de la consommation par les jeunes	2	INJEP Univ. Paris 5	<i>Tendances</i> (avril 2022)
TREND outre-mer (Développement des observations dans les territoires ultra-marins)	Décrire les usages de produits psychoactifs, les groupes d'usagers et les problématiques spécifiques observées dans 4 des 5 DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion)	3	ORS, réseaux professionnels d'addictologie, CSAPA, CAARUD, laboratoires du SCL, etc.	État des lieux en Martinique (2022)
ERASM	Estimer le nombre de surdoses mortelles liées à l'usage de drogues par recoupement des données - enquêtes DRAMES, DTA (CEIP-A de Grenoble, ANSM), registre de mortalité du CépIDC (INSERM) et données de l'OFAST	4	CépIDC-Inserm, CEIP-A de Grenoble, ANSM, OFAST	Mise en œuvre 2022-2023 Résultats 2024

	Objectifs	Axes	Partenaires	Résultats attendus (dont publications)
Focus sur les pratiques professionnelles en CAARUD/CSAPA/CJC (2019-2021)	Décrire les contextes locaux de mise en œuvre de pratiques professionnelles de prise en charge		PJJ, Min. éduc. nat., fédérations professionnelles en addictologie	<i>Tendances</i> (juin 2022)
ESSPRI 2022 & 2024 (Enquête sur la Santé et les Substances en PRISON)	Réaliser une 1re enquête en métropole (2022) et une 2e nationale (2024 : métropole + outre-mer)	1	DGS, DAP, Santé publique France, Inserm, FNORS	2023 (1 ^{er} volet) 2025 (2 nd volet)
Enquête sur les usages de drogues et de JAH parmi les 18-25 ans	Enquête de prévalence réalisée auprès des jeunes adultes, avec un suréchantillonnage du public étudiant	1	MESRI, Services de santé universitaire, CNAM-TS, etc.	
Projets ponctuels sur des thématiques prioritaires				
Pratiques numériques des adolescents (2021)	Étude qualitative auprès de mineurs usagers réguliers de jeux vidéo	2		Premiers résultats 2022
Étude sur le protoxyde d'azote (2021)	Étude sur les usages de protoxyde d'azote dans la région Hauts-de-France (contextes et représentations des usagers, cas graves, représentations des professionnels)	1	Cabinet Sociotopie	Premiers résultats 2022
TABATRAJ (Trajectoires de consommation et de sortie du tabagisme)	Explorer les leviers de sortie du tabagisme et le lien entre trajectoires de consommation et inégalités sociales de santé	2	Univ. Paris 1	Premiers résultats 2023
ASTRACAN (Analyse STRAtégique des politiques du CANNabis)	Comparer les modalités de régulation du cannabis et leurs effets sur la santé publique aux États-Unis et au Canada	4-5	UQAM Univ. Paris 1	Théma de bilan (2022) Premiers résultats : fin 2022
EMOA (Étude sur les médicaments opioïdes antalgiques)	Documenter les contextes de prescription de médicaments opioïdes antalgiques, les difficultés rencontrées par les patients et les modes de repérage par les professionnels	2	ANSM, CMG, fédérations professionnelles en addictologie, etc.	Premiers résultats 2023
NOVURC (Nouveaux Visages des Usagers Réguliers de Cannabis)	Décrire et comprendre les pratiques des adultes (26-64 ans) usagers réguliers de cannabis, les trajectoires de consommation et les modes de vie	2	-	Premiers résultats 2024
CIPPAL (Préfiguration pour une Comparaison Internationale des Politiques Publiques de contrôle de l'accès, de la vente et du marketing des Alcools)	Dresser un état des lieux des législations et des conditions d'accès à l'offre d'alcools (modèles de distribution, prix/fiscalité, régulation de la publicité et du marketing) préfigurant une étude comparative de l'accessibilité de l'alcool parmi les jeunes	5	EHESP INSPQ	Premiers résultats début 2023
TUPSALCO (Trajectoires d'usages et parcours de soin : regards croisés des professionnels et des usagers d'alcool)	Étudier l'expérience et la carrière d'usage des usagers reçus dans les dispositifs de soins pour une consommation d'alcool problématique et les pratiques d'accueil de ces publics	2-4	-	Premiers résultats 2024
Module usages de substances et comportements des adolescents (Cohorte Elfe, enfants nés en 2011)	Mise en œuvre de jeux de questions à destination des adolescents à l'âge de 13 ans (en 2024) et de leurs parents.	2	Elfe (Ined)	Premiers résultats 2025

Formats de valorisation des travaux de l'OFDT

Les publications de l'OFDT

Les supports de publication de l'OFDT ont fait l'objet d'une redéfinition en 2021. L'objectif était de réduire le nombre de collections (d'une dizaine à trois facilement identifiables) et d'harmoniser les formats de publication. Les travaux menés par l'OFDT sont désormais valorisés dans trois séries de supports, qui se différencient par le type de contenu (synthèse, réflexion ou analyse approfondie) et le format (plus ou moins long) : Tendances, Notes et Rapports.

En 2022, l'OFDT inaugurera ces nouvelles collections et une nouvelle charte graphique.

Le site Internet de l'OFDT

Il permet d'accéder à l'ensemble des données publiées par l'OFDT, tant en français qu'en anglais.

En 2021, l'OFDT a fait procéder à un audit ergonomique de son site Internet www.ofdt.fr visant à améliorer sa facilité d'utilisation pour des publics multiples : décideurs politiques, chercheurs et professionnels du champ et, plus généralement, tout public intéressé par la problématique des drogues et des addictions (y compris les publics non avertis). L'enjeu pour la période 2022-2024 est désormais de mettre en œuvre les recommandations sur l'architecture et l'ergonomie du site par une refonte complète de celui-ci via une arborescence réduite à des rubriques facilement identifiables et une mise à disposition des données régulière et à jour sous différents formats plus visuels (infographies, vidéos, fiches synthétiques, etc.).

Les newsletters de l'OFDT

L'OFDT informe le public de son activité et de ses publications à travers deux lettres électroniques en français et en anglais, Actu OFDT et OFDT's Latest. Sur la période triennale de 2022-2024, l'objectif est de poursuivre dans ce sens avec une diffusion mensuelle d'Actu OFDT et trimestrielle d'OFDT's Latest.

Les réseaux sociaux

L'OFDT est présent sur les réseaux sociaux à travers un fil Twitter (4438 abonnés) et des pages Facebook (3372 abonnés), YouTube (228 abonnés) et LinkedIn (2220 abonnés). Les cibles de ces réseaux sociaux sont à la fois le grand public (notamment pour Facebook), les professionnels du champ (notamment pour LinkedIn, Twitter et YouTube) et les décideurs publics ou partenaires. L'intérêt de maintenir une activité sur ces différentes plateformes permet donc de relayer et de capter des audiences aux profils différents.

Si chaque nouvelle publication (enquête, interview de l'OFDT, communication institutionnelle) mérite d'être relayée sur l'ensemble des réseaux sociaux, certains présentent des caractéristiques propres. Sur la période 2022-2024, l'ambition de l'OFDT est de renforcer le nombre d'abonnés sur l'ensemble des réseaux et d'augmenter le nombre d'interactions (retweets, partages, commentaires sur les publications, en créant du contenu propre à chaque réseau social.

Les « Matinales de l'OFDT »

Elles constituent un format de valorisation inauguré en décembre 2019. Cet événement, organisé

d'abord en présentiel, est ensuite devenu un rendez-vous régulier sous forme de webinaire⁷. Le bilan des six premières Matinales thématiques organisées en trois ans (2019-2021)⁸ fait apparaître une hausse globale du nombre d'inscrits et du nombre de vues (en temps réel comme en différé). Le format webinaire a également permis d'élargir l'audience de ces événements avec des inscriptions provenant de professionnels du médico-social ou de préfectures de l'ensemble du territoire hexagonal mais également des outre-mers. Ce type de valorisation permet d'incarner la présentation des résultats d'enquêtes produits par l'OFDT, de promouvoir son rôle et ses agents et d'ouvrir le débat de manière interactive avec des questions/réponses en direct.

De 2019 à 2021, les Matinales étaient centrées sur 4 à 5 présentations de travaux menés par l'OFDT, suivies d'une clôture (en forme de discussion-conclusion) par un expert ou un chercheur du champ, issu de son collègue scientifique. En 2022, les Matinales sont recentrées sur un format plus court (75 minutes au lieu de 120), enregistré en studio et retransmis en direct, ouvrant l'espace des présentations à des intervenants extérieurs. La périodicité de cet événement a été fixée à deux ou trois éditions par an. Une stratégie de communication dédiée sera mise en place pour faire connaître davantage les Matinales.

Les relations médias

L'OFDT est régulièrement sollicité par les médias, sur les sujets d'actualité et ses enquêtes sur les addictions. Par ailleurs, l'OFDT accompagne la publication des principaux résultats d'enquête et des nouvelles données par des communiqués de presse et une information sur les réseaux sociaux.

Concernant les questionnements spontanés, il peut s'agir de vérifications, de démarches pour obtenir des ressources documentaires et/ou de prises de contact en vue d'un entretien ou d'une interview.

Dans le respect des droits d'auteurs, les principales publications impliquant des membres de l'OFDT sont signalées sur le site dans la rubrique « Regards des médias ».

7. Depuis 2020, compte tenu du contexte sanitaire limitant le présentiel, les Matinales ont été recentrées sur un format webinaire, diffusé sur la chaîne YouTube de l'OFDT puis accessible en replay (<https://www.ofdt.fr/publications-externes-et-evenements/>) en 2021, année marquée par l'organisation exceptionnelle de trois éditions (une en 2019, deux en 2020).

8. « Consommation d'alcool et accessibilité » (4 décembre 2019), « Retour sur 20 ans d'observation des drogues illicites en France vues au travers du dispositif TREND de l'OFDT » (30 septembre 2020), « Tabac et tabagisme en 2020, actualités et nouveaux enjeux » (25 novembre 2020), « Regards croisés sur les conduites addictives et la santé à l'adolescence (14 avril 2021), « Cocaïne(s) : état des lieux, évolutions et réponses » (30 juin 2021), « Cannabis : évolutions récentes et réponses publiques » (2 décembre 2021).



Observatoire français des drogues et des tendances addictives
69 rue de Varenne 75007 Paris
Tél : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

N° ISBN : 979-10-92728-53-8
Photo copyrights : Natallia (Adobe Stock)